

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° DNCMP/..92../S/2024-2025 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA REALISATION DES ETUDES DE FAISABILITE POUR L'IRRIGATION DES SITES DE de KAJONDI et MUZENGA de la province BURURI ; MPARAMBO de la province CIBITOKÉ ; NYAMUGARI – BUHIGA de la Province KARUSI ; NYABITSINDU de la Province MWARO et MAHWA de la Province GITEGA.**

**Date de publication** : 23/8 /2024

**Date d'ouverture des offres** : 14/9 /2024

### **1. Objet**

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage à travers la Direction du Génie Rural, de l'Irrigation et du Développement de Serres a obtenu un financement sur le budget Général de l'État pour les Etudes sur les centres semenciers, IMPUTATION :40 00 001 00 4 20110 11 000 0424 13.

Il est prévu qu'une partie des sommes sera utilisée au titre de la réalisation des études de faisabilité pour l'irrigation des centres semenciers de KAJONDI et MUZENGA de la province BURURI et MPARAMBO de la province CIBITOKÉ, NYAMUGARI – BUHIGA de la Province KARUSI, NYABITSINDU de la Province MWARO et MAHWA de la Province GITEGA.

### **2. Financement du marché**

Le marché sera financé par le Gouvernement du Burundi sur budget Général de l'Etat, exercice 2024-2025, Études sur les centres semenciers, IMPUTATION :40 00 001 00 4 20110 11 000 0424 13.

### **3. Mode de passation.**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National (AOON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi du 29 janvier 2018.

### **4. Conditions de participation**

Ne peut pas participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacités énumérées à l'article 161 du Code des marchés publics du 29 janvier 2018.

Les services prévus dans le cadre de ce marché sont en un seul lot et concernent la réalisation des études de faisabilité pour l'irrigation des centres semenciers de KAJONDI et MUZENGA de la province BURURI et MPARAMBO de la province CIBITOKÉ, NYAMUGARI – BUHIGA de la Province KARUSI, NYABITSINDU de la Province MWARO et MAHWA de la Province GITEGA

### **5. Consultation et acquisition du Dossier de demande d'offres**

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté au Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage à Gitega Quartier MUSINZIRA, Avenue du Triomphe ; TEL + (257) 22405099 / 22404998 E-mail : [info.mineagrie@gmail.com](mailto:info.mineagrie@gmail.com). Il peut être obtenu au secrétariat du MINEAGRIE moyennant le paiement d'un montant non remboursable de Cinquante mille de franc burundais (50 000 FBU) qui sera versé au compte numéro CC 10003 BRB ; le compte de transit des recettes non fiscales ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR.

## 6. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales, résidant au Burundi, participant à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement de soumissionnaires et possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Le soumissionnaire devra avoir une adresse fixe et une E-mail connus et vérifiables qui doivent être impérativement précisés dans son offre.

## 7. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

Les offres seront constituées des documents administratifs & techniques d'une part, et d'une offre financière d'autre part, et **séparément**.

### Documents administratifs & techniques

#### a) Documents administratifs

1. Habilitation du signataire de l'offre à engager le soumissionnaire ;
2. La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
3. L'accord d'association notarié en cas de groupement ;
4. L'engagement authentifié du groupement à rester solidaire pendant toute la durée du contrat ;
5. Le certificat d'immatriculation fiscale (il est aussi exigé à chaque soumissionnaire en cas de groupement) ;
6. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (OBR) en cours de validité (elle est aussi exigée à chaque soumissionnaire en cas de groupement) ;
7. L'attestation de non redevabilité à l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) en **original** en cours de validité (elle est aussi exigée à chaque soumissionnaire en cas de groupement) ;
8. Une copie des statuts du Bureau notariés (personne morale);
9. Attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Commerce et ne datant pas de plus de 3 mois ;
10. L'adresse physique et électronique complète du soumissionnaire ;
11. Le registre de commerce en copie.

#### b) Documents techniques

12. La lettre de soumission conformément au modèle du DAO ;
13. Les curricula vitae (CV) pour le personnel clé proposé (suivant le formulaire du DAO) signés par leurs propriétaires et les copies des diplômes certifiées conformes aux originaux délivrés par le Ministère ayant l'éducation dans ses attributions ;
14. L'organisation et expérience du bureau (suivant le formulaire du DAO) ;
15. Le descriptif de la méthodologie et du plan de travail proposé pour accomplir la mission (suivant le formulaire du DAO) ;
16. La composition de l'équipe et les responsabilités de ses membres (suivant le formulaire du DAO) ;

17. Le calendrier des tâches du personnel (suivant le formulaire du DAO) ;
18. Le calendrier des activités et programme de travail (suivant le formulaire du DAO) ;

**N.B. : L'offre technique ne devra comporter aucun élément en rapport avec l'offre financière**

### **c) Offre financière**

L'offre financière sera placée sous enveloppe fermée et sera constituée de :

1. la lettre de soumission (suivant le formulaire du DAO) ;
2. Estimation du Coût des Services et Bordereau des Prix (suivant le formulaire du DAO) ;
3. Délai d'exécution.

***Les candidats sont informés que l'absence de l'un des documents ci-dessus ou la non-séparation des offres technique et financière entraînera le rejet de la soumission.***

***En cas de doute, sur le plan administratif ou sur le statut du soumissionnaire, des demandes d'éclaircissements pourront être adressées aux soumissionnaires sur base de l'article 183 du code des Marchés Publics.***

### **8. Présentation de l'offre**

Les offres doivent être rédigées en langue française. Les dispositions et le format des formulaires de soumission types inclus dans le présent dossier d'appel d'offres doivent être strictement respectés.

Elles seront présentées en trois (3) exemplaires dont un (1) original et deux (2) copies.

Elles seront présentées dans deux enveloppes séparées : l'offre technique d'une part et l'offre financière d'autre part. Ces enveloppes seront ensuite placées dans une enveloppe extérieure sans aucun signe distinctif ;

### **9. Date et heure limite de dépôt des offres**

Toutes les offres devront être déposées à l'adresse indiquée au point 5 ci-dessus au plus tard le 11/8/2024 à 10 heures locales.

Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour la prestation de service [indiquer l'objet du marché] relatif au marché [indiquer le numéro du marché], à **n'ouvrir qu'en séance publique du .... /.... /... à 10 heures.**

Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération

### **10. Séance d'ouverture des offres**

Les offres seront ouvertes le 11/8...../2024 à 10 heures et 30 minutes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent, dans la salle des réunions du MINEAGRIE.

### **11. Validité des offres**

Les offres seront valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

### 12. Délai d'exécution de la mission

Pour exécuter les tâches demandées, le Bureau d'Etudes disposera de Soixante (60) jours calendaires, comptés dès réception du contrat signé par toutes les parties.

### 13. Garantie de soumission

Sans objet.

### 14. Visite des lieux

Une visite guidée des centres semenciers faisant objet du présent marché sera organisée le ..05/09/2024 au centres semenciers de la province BURURI, le point de rencontre étant fixe au BPEAE BURURI à 10h00 et le 05/09/2024 aux centres semenciers de la province CIBITOKÉ, le point de rencontre étant fixé au BPEAE CIBITOKÉ à 10h00, le 05/09/2024 au centre semencier de NYAMUGARI, le point de rencontre étant fixé au BPEAE KARUSI à 10h00 ; au centre semencier de NYABISINDU , le point de rencontre est fixé au BPEAE MWARO à 10h00 ; au centre semencier de MAHWA , le point de rencontre est fixé à l'ISABU MAHWA .

Les soumissionnaires qui n'auront pas fait ces visites pourront le faire à leur convenance, guidés par les Responsables du Génie Rural dans les provinces respectives s'ils le demandent.

### 15. Description et Allotissement du marché

L'objectif principal de cette étude est de mener une analyse approfondie de la situation actuelle et de proposer les différentes solutions techniques et leur coût pour l'irrigation desdits centres.

En fonction des caractéristiques et des potentialités de ces centres, il s'agira en outre de faire une analyse approfondie de toutes les données de base permettant de réaliser l'aménagement et la mise en place des infrastructures hydro-agricoles nécessaires pour exploiter, dans des conditions optimales, les trois centres semenciers.

Le présent marché est constitué d'un lot unique.

Fait à Gitega, le 05/09/2024

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

Ir. DODIKO Prosper

PO Ir DODIKO Prosper  
Emmanuel

